

Confirmation du fournisseur de logements conformément à l'article 19 de la loi fédérale sur  
l'enregistrement à soumettre à l'autorité d'enregistrement

Ceci confirme votre emménagement dans l'appartement suivant :

Code postal, ville, rue, numéro de maison avec informations complémentaires

Étage, numéro d'appartement ou description de l'emplacement de l'appartement dans la maison

La ou les personnes suivantes ont emménagé dans l'appartement susmentionné le \_\_\_\_\_ :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

6.  D'autres personnes voient en retour

Le nom et l'adresse du propriétaire sont :

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire

\_\_\_\_\_  
Code postal, ville, rue et numéro de maison du fournisseur d'appartement

\_\_\_\_\_  
Le cas échéant, nom de la personne désignée par le bailleur

Le propriétaire est également propriétaire de l'appartement ou

Le propriétaire n'est pas propriétaire de l'appartement  
Le nom et l'adresse du propriétaire sont :

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire de l'appartement

\_\_\_\_\_  
Code postal, ville, rue et numéro de maison du propriétaire de l'appartement

Par ma signature, je confirme que les informations fournies ci-dessus correspondent à la réalité. Je suis conscient qu'il est interdit de proposer ou de mettre à disposition une adresse résidentielle à un tiers pour enregistrement, même s'il n'emménage pas réellement dans l'appartement et n'a pas l'intention de le faire. La violation de l'interdiction constitue une infraction administrative au même titre que le fait de délivrer cette confirmation sans y être autorisé en tant que propriétaire ou son représentant (§ 54 en liaison avec § 19 BMG).

_____ Lieu Date	_____ Signature du propriétaire ou de la personne responsable
--------------------	--